

PROVINCES

Oyem/Programme Wave-Gabon: des solutions pour sauver la culture du manioc

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

OYEM, chef-lieu de la province du Woleu-Ntem, a abrité le 19 mai dernier, la cérémonie de lancement de la caravane nationale de sensibilisation contre les maladies virales du manioc. En présence du gouverneur, Jules Djéki, et des acteurs agricoles du Septentrion. La caravane, qui s'inscrit dans le cadre du programme "Central and West African Virus Epidemiology" (WAVE), a réuni les acteurs de la recherche scientifique et du développement agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre sur un programme de recherche et de développement, axé sur les plantes à racines et tubercules, a fait savoir le Pr Rodrigue Mintsa-Nguema, coordonnateur adjoint de WAVE-Gabon. La première phase de ce programme a été mise en œuvre dans 7 pays: Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, République démocratique du Congo (RDC) et Togo. La deuxième, lancée à Libreville le 6 novembre 2019, s'est étendue à trois nouveaux pays: Gabon, Cameroun et Sierra Leone. En outre, des activités ciblées sont menées en République centrafricaine et en RDC. Ainsi le réseau WAVE est constitué de 10 pays et comprend 13 institutions. "L'objectif principal de WAVE, qui s'inscrit dans une approche sous-régionale, est de contribuer à augmenter de façon durable la productivité des plantes à racines et tubercules (PRT) en Afrique à travers le développement de méthodes de lutte et de gestion efficace des maladies virales affectant ces plantes", a lancé le coordinateur adjoint. Selon lui, malgré ses nombreux atouts, le manioc est confronté à de grandes menaces d'ordre biologique, notamment virales, qui affectent sa productivité et réduisent de façon significative les rendements. "Ces menaces virales, notamment la mosaïque africaine, réduisent à néant les énergies et les efforts tant significatifs que vous consentez pour la culture de ce féculent. C'est pourquoi, nos chercheurs sont venus, à travers cette grande caravane de sensibilisation".



L'ouverture de la caravane Wave-à Oyem, en présence du gouverneur Jules Djéki.

PETITES ANNONCES

IMMOBILIER

13977 — Vend. Jolie maison à Angondje zone résidentielle à 55millions. 077148714

13978 — Vend. Lot de 3grands studios à mindoube 1 à 19millions. 077148714

EMPLOI DEMANDE

13636 — H. Gab. permis B

cherche emploi chauff. coursier ou chez partic. 065 87 65 48

14038 — J.F Gab cherche emploi nounou 1/2 journée ou rayonniste. 066478008.

14045 — Dame Saotoméne cherche emploi garder femme âgée. 062930130.

14048 — Gab cher empl nounou, ménagère 1/2jrnée.074251539

AVIS

MARQUE MOOV AFRICA - GABON TELECOM

La marque MOOV AFRICA - GABON TELECOM convie son aimable clientèle ayant au moins 1 facture impayée au 20 MAI 2022, au titre des prestations Fixe/Internet et Mobile, à bien vouloir régulariser leur situation dans ses Agences Commerciales avant le 31 Mai 2022. Passé ce délai, La marque MOOV AFRICA - GABON TELECOM se réserve le droit de procéder à la suspension de nos prestations.

Aussi, pour éviter tous déplacements, nous vous invitons à régler vos factures via Moov Money. Recharger votre compte dans le point de recharge agréé le plus proche de chez vous.

La marque MOOV AFRICA - Gabon Telecom remercie sa clientèle de sa bonne compréhension et du respect des termes du présent communiqué. 14046

Concours de Recrutement (BEAC)

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale informe les personnes ayant fait acte de candidature à son concours de recrutement des Agents d'Encadrement Supérieur que les listes des candidats présélectionnés sont affichées sur le site de la Banque et dans toutes ses Agences au Gabon.

Les épreuves écrites auront lieu le samedi 28 mai 2022 dans l'enceinte de l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique (ENSET).

Les candidats sont tenus de se présenter, à 7h30 au plus tard, en salle d'examen, munis d'une pièce d'identité, de stylos et d'une calculatrice. 14005

L'Ambassade du Royaume d'Arabie Saoudite à Libreville lance un appel d'offres pour la fourniture de 2 groupes électrogènes capacité 200 KVA Pour plus d'information et conditions, Veuillez-contacter.

Ambassade du Royaume d'Arabie Saoudite
La Sablière- villa Rawiri

Tél: 011731719/011474777/011474700

Email: ambsau12@gmail.com 14050

MAIRIE DE LIBREVILLE

Le Maire de la Commune de Libreville porte à la connaissance des opérateurs économiques, installés sur le territoire de ladite Commune, que les activités liées au recouvrement des taxes locales, au titre de l'exercice 2021 et le premier trimestre 2022, ont repris le jeudi 19 mai 2022, et ce, jusqu'au vendredi 24 juin 2022.

A cet effet, les agents municipaux commis à cette opération, accompagnés de ceux de la Recette Municipale de Libreville, ainsi que les éléments des Unités de Gendarmerie et de Police de l'Hôtel de Ville, seront munis d'un ordre de mission dûment signé par l'Autorité Municipale et arboreront un badge permettant leur identification.

Par ailleurs, toute personne assujettie à une taxe, un droit ou une redevance est priée de se faire établir préalablement un ordre de recette auprès du Service Fiscalité de la Direction des Recettes, sis au Bâtiment principal de l'Hôtel de Ville, Porte 041, avant paiement à la Recette Municipale, qui lui délivrera une quittance du Trésor Public.

Aussi, les contribuables sont-ils invités à réserver un bon accueil aux agents de recouvrement mobilisés pour cette mission et d'entretenir avec eux une relation empreinte de courtoisie et de respect mutuel.

A toutes fins utiles, tout litige ou contentieux, pouvant naître de cette opération, fera l'objet d'un règlement, conformément aux dispositions des textes en vigueur.

La Sté Groupe Saga Diffusion International (G.S.D.I.) annonce à son aimable clientèle que le sieur Boré Boubacar ne fait plus partie de ses agents commerciaux (courtiers libres).

Par conséquent, elle décline toutes responsabilités quant aux agissements de ce dernier. 14037

DIRECTION GENERALE DE L'ELEVAGE

Suite à la publication dans le journal l'Union du 24 Mai 2022 d'un article relatif à la grippe aviaire, la Direction Générale de l'Élevage tient à faire la mise au point suivante :

- A ce jour l'épizootie est circonscrite et maîtrisée. Elle concerne la région de Meyang (Komo-Mondah).
- C'est donc la circulation des volailles vivantes de cette localité vers Libreville qui est interdite.
- La circulation des volailles vivantes dans les autres localités, la vente des œufs et leur consommation ne sont pas interdites. La Direction Générale de l'Élevage tient à rassurer les consommateurs, les éleveurs et tous les intervenants de la filière que le Gouvernement est à pied d'œuvre pour lutter contre cette épizootie afin de lever rapidement les mesures conservatoires prises.

NB :

La circulation et la vente des œufs dans les autres localités non contaminées ne sont pas interdites.

Les populations peuvent consommer des œufs et poulets bien cuits. 14063

AVIS DE DÉCÈS



M. NZAMBA KPOKPOLI ORPHÉ et ses enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès brutal de leur Épouse et Maman, YOLAINE ROSA NDURA Épouse NZAMBA KPOKPOLI, survenu le samedi 21 mai 2022 à la clinique Chambrier. 13988



Les familles : NKOUHOMI Marc, OWOULA Clément, NDEMBI NGODJOU ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès tragique de leur petit-fils, fils, neveu, oncle, l'Adjudant Chef de Gendarmerie NDILA DANDY Vincent survenu le 19/05/2022 au CHU d'Awendo. Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. 13996



Feus Fidèle ANDJOUA ONDIMBA, Omar BONGO ONDIMBA, André OYINI et les familles Ali BONGO ONDIMBA, Simon ONGANGA, Paul Richard MVOU, Edouard MBOUNGOU GNAMAKALA, Idriss NGARI, Gaston MVOU NGOUNDA, Jean-Paul EKAMBA, Mathurin ALABA MBOU, Jean-Junot NTORI ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Nguoni, Bongoville, Akièni, Okondja, Franceville et Libreville, le décès de leur petit-fils et fils M. ONGANGA Pastor Fernand, survenu à Libreville le 20 mai 2022 des suites d'une courte maladie. 14027



Les clans Makanda, Cheyi, Maghamba, Baghouli, Moanda, Bassomba et Bavonda ; Les Familles : MBIKA Daniel, MABEDI Simon Martin, MYBOTO Zacharie, BOUAMBA Maurice, BOULENDE Faustin, MOUKAMA Gervy, IKOKO Michel, NDAGHA Gaëtan et MAPOBA LEMBONDJO Aymard, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Franceville, Moanda, Lé magna, Mounana, Bayababoma et Dienga le décès de leur frère, père, oncle, grand-père MAPOBA Pierre Isidore, survenu à Libreville le jeudi 19 mai 2022 des suites d'une maladie. Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. 14028



Les famille BITEGHE-BI-BIE Clément et enfants, veuve BICKONG ENDAMA et enfants Les tributs : NGAMO, NDOUMOU, ESSAMBOUNE et alliés ont la profonde douleur d'annoncer à tous les parents, amis et connaissances, le décès survenu le samedi 30 avril 2022 à l'hôpital Militaire d'Angondjé de leur fils, frère, neveu, oncle, petit-fils, et père, ESSO MENDOUME NZE Yannick

Willy «Prince».

Programme des obsèques :

- Jeudi 26 mai 2022 à 15h : Arrivée de la dépouille, exposition au domicile familial sis au Beau-Séjour à la cité des médecins et veillée ;

- Vendredi 27 mai 2022 à 7h : Départ pour Koumameyong et veillée ;

- Samedi 28 mai 2022 : Inhumation au cimetière familial ;

- Dimanche 29 mai 2022 : Retour des délégations. 14041